

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?L-emprise-sectaire-s-en-extraire>



L'emprise sectaire : s'en extraire

- NOS TRAVAUX -



Date de mise en ligne : mercredi 3 mai 2023

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Pour la réunion du 3 mai 2023, par P.BI.

Comprendre le phénomène des sectes, tout en rappelant que chaque cas d'emprise sectaire est singulier.

Dans la situation de M. Laure (voir article lié : l'emprise sectaire, sa constitution), quels sont les éléments présents ? Comment va-t-elle les détricoter ?

Le support : le visionnage de la vidéo ci-dessous (après la 27 ème minute) :

<https://www.youtube.com/watch?v=3PiHBIOKSww>



Auparavant : retour sur la séance précédente.

Comme nous avons été surtout attentifs au discours de M. Laure, revenons sur les éléments retenus par la psychiatre, le journaliste, sa sœur et l'ancienne présidente de l'UNADFI.

Dr Chartier Siben :L'emprise sectaire est un phénomène difficilement repérable de l'extérieur. A l'intérieur, une existence dévastée.

L'empreinte de la tenue vestimentaire. Aucun espace pour le doute.

La partie apparemment normale de la personne se trouve déconnectée de la partie émotionnelle. La non-communication avec les autres sœurs.

Déposer son être propre entre les mains de quelqu'un d'autre. L'aliénation mentale, psychologique et spirituelle : la pensée détruite.

La fusion communautaire face à un danger extérieur.

Créer la confusion chez la personne jusqu'à lui faire perdre ses repères

A. Rouget : le silence coupable (*ici, celui de l'Eglise et de sa hiérarchie*). Le gourou considéré comme un saint homme.

Le tourbillon permanent d'activités qui évite de se poser des questions, de prendre du recul.

Des indices mal perçus par M. Laure : le courrier entrant et sortant lu, les visites espacées et sans réelle communication. Les informations édulcorées, cachées.

Les émotions tues. " C'est dans les émotions qu'on existe nous-mêmes" -Â» il est demandé aux personnes de ne plus exister par elles-mêmes, pour elles-mêmes et de ne vivre que par la pensée de quelqu'un d'autre ou la pensée de la communauté

Sa sœur Claire : Le mal-être de M. Laure, précédent son entrée en communauté, une période compliquée avec nombre de tension intérieures.

Plus tard, les visites, sans espace de complicité

C. Picard, ancienne présidente de UNADFI : il s'agit de mettre la personne en infériorité jusqu'à ce que son existence propre n'ait plus aucun sens. Un classique de la perversité : tour à tour, on flatte et on punit -Â» L'individu est complètement déstabilisé ; ili ne sait plus qui il est vraiment et quel est son rapport à autrui.

Sœur Marthe : le prototype de la personne qui a tous les caractères du pervers narcissique, celle qui utilise l'autre au service de son propre pouvoir



Seconde partie :

Le choc de l'arrivée aux Philippines ; le doute qui point ... le tout début d'une mise à distance ... d'une prise de conscience. M. Laure réalise qu' "Elle s'est vidée d'elle-même et s'est remplie de sœur Marthe" ! dit la psychiatre.

Le langage du corps, le recours à l'exorciste

L'effroi de sa mère : "**11 ans qu'on croit qu'elle est heureuse !**". Voilà qui illustre le silence de l'institution, un silence ô combien coupable !

La dernière séquence du reportage : les recommandations de M. Laure pensant à ses propres enfants : **le devoir de vigilance**

- ▶ Vérifier les choses par soi-même
- [-] Ne pas se laisser happer
- ▶ Prendre le temps de la réflexion



Extraits des débats :

Mj : de telles emprises existent dans bien d'autres situations

Me : le pervers a besoin de la victime pour sa propre satisfaction
Comment "essorer" tout ce qui est présent dans la tête ?

JY : L'enquête à St Godard : un manque d'autonomie et de recul vis à vis du travail envisagé

Une relation de l'ordre du sado-masochisme

L'effet de groupe : la pression qui mène à la dépendance (cf. cette photo célèbre où un seul homme ne lève pas la main parmi des milliers d'assistants).

L'exemple de la mémoire individuelle sujette à l'influence de la mémoire collective

P. rappelle le point de départ de cette étude : l'emprise sectaire : à l'opposé de la liberté de conscience (loi 1905).
Quid du libre arbitre ?

JY : c'est quoi exactement la liberté de conscience ? Le libre arbitre, beaucoup ne le reconnaissent pas.

Mj : fait référence à "La religieuse", de Diderot, et rappelle la différence des situations.

R. N'y avait-il pas chez M. Laure, dès le départ, une soumission à une religion ? Laquelle ?

P : Surprenant qu'en fin de compte M. Laure ne s'éloigne pas de sa religion, après ce qu'elle a vécu.

Remarquable surtout le partage qu'elle réussit à effectuer entre ce qui relève de l'abus spirituel et de la religion, comme le dit la psychiatre (*Il eût été intéressant que cet aspect soit développé*).

Notes : Le poids de l'habit, son rôle dans le phénomène d'emprise. La question des cheveux "courts" (*cf. religion musulmane*). La féminité redécouverte ...

... ..

[JPEG](#)